



Droit de Réponse à l'interview de Mme Klein Ouest-France du 12 Octobre 2018

Nous apprenons dans Ouest France que Nicole Klein, Préfète de Loire-Atlantique et représentante de l'Etat entend la colère des habitants mais apparemment ne la comprend pas ! Nous, riverains de l'aéroport nantais, nous interrogeons. Pourquoi une représentante de l'Etat cherche-t-elle délibérément à amplifier cette colère par ses propos toujours plus provocateurs ?

Nous ne pouvons que nous demander quels sont les réels intérêts de Mme Klein. Certainement pas la défense de l'intérêt général, ce qui devrait être sa fonction. Si le seul objectif est de faire le buzz, c'est regrettable que 80 000 personnes soient mises en danger, traités comme de vulgaires dommages collatéraux.

Rassurez-vous Madame La Préfète, pas de « black blocks » à Bouguenais, Saint Aignan de Grand Lieu ou Rezé prêts à attaquer des gendarmeries et à ravager Nantes. Pas de violence ni de lynchage. Uniquement des riverains, citoyens, démocrates, contribuables, victimes d'une décision unilatérale, d'un déni de démocratie. Ces citoyens qui osent enfin exprimer leur souffrance, après des années de mensonges et de promesses de la part d'un Etat censé les protéger.

Madame La Préfète rappelle qu'« Une décision a été prise par l'Etat, il faut maintenant l'accepter ». A-t-on encore besoin de rappeler que c'est justement l'Etat qui avait lancé ce transfert en 2008 ? Doit-on rappeler la consultation de 2016 où le peuple a voté et validé le transfert de l'aéroport ? Dans une démocratie digne de ce nom, c'est à l'Etat d'écouter le peuple et non au peuple de s'y soumettre. Ces propos, en plus de mettre en colère, inquiètent.

Faire croire aux gens qu'il faut « réfléchir à l'aménagement qui causera le moins de nuisances pour le maximum de gens » est une illusion de plus, pour un aéroport enclavé au sein d'une métropole et de zones densément peuplées.

De son propre aveu, « le plan B n'est pas abouti ». En effet, il n'y a aucun plan B. De nombreux experts, politiques de tout bord, instances judiciaires, n'ont cessé de le rappeler depuis des années. Monsieur le Premier Ministre, Monsieur Le Président de la République, vous rendez-vous enfin compte de l'erreur que vous avez commise le 17 Janvier 2018 ?

Le COCETA

Collectif des Citoyens Exposés au Trafic Aérien

www.coceta.org